

Conférence Nationale des psychomotriciens : Construire les 50 prochaines années de la profession

Cette année, la Conférence Nationale des Psychomotriciens souhaite célébrer les 50 ans du Diplôme d'Etat. À l'aube de ce demi-siècle écoulé, nous pouvons constater l'évolution et l'adaptation de notre profession de santé, témoignant de la reconnaissance de nos compétences. Ainsi, le psychomotricien a vu son champ d'intervention s'adapter en réponse à différents plans gouvernementaux et en accord avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. Désormais, il ajoute notamment à ses actes la contribution diagnostique, les actes de prévention dont le dépistage ou le soin psychomoteur au sein d'une population de plus en plus diversifiée. Du fait de ces évolutions, et dans la perspective d'une réingénierie proche, la formation initiale évolue pour que le psychomotricien puisse répondre à ces enjeux de santé publique.

Cet évènement s'inscrit vers l'avenir afin d'ouvrir la réflexion pour les cinquante prochaines années. Il semble essentiel de poursuivre la validation des savoirs, savoir-faire et savoir-être des psychomotriciens ainsi que d'innover par une démarche scientifique. Cette résolution contribuera à la qualité de nos soins afin d'anticiper les besoins futurs de la population dans une démarche éthique.

Nous invitons donc les psychomotriciens qui se sont tournés vers des pratiques innovantes, la recherche ou le développement de moyens d'intervention liés aux nouvelles technologies à se manifester auprès du comité scientifique de la conférence. Il est attendu une présentation d'une trentaine de minutes qui puisse ouvrir sur un échange avec l'assistance.

Pour nous faire parvenir votre proposition, nous vous demandons une courte présentation de l'intervention envisagée (15 à 20 lignes) assortie d'une courte bibliographie de références (5 à 10 références, national et international obligatoirement) à l'adresse suivante : comite.scientifique@congres-psychomot.com